Résumé de l'étude d'impact de la réglementation

Transports Canada (TC) a réalisé une étude d'impact de la réglementation complète lorsqu'il a modifié son règlement sur les heures de service en 2019. Cette étude a permis d'examiner l'incidence sur l'industrie et sur les exigences comparables que l'Ontario propose actuellement, mais à plus grande échelle. TC a estimé que les avantages totaux s'élevaient à une valeur actuelle de 380,33 millions de dollars, avec une valeur annualisée de 54,15 millions de dollars.

Les modifications proposées au Règlement de l'Ontario auront des effets bénéfiques sur la sécurité en réduisant les taux de collisions (moins de dommages matériels et moins de blessures et de décès), en réduisant le temps de mise hors service en raison d'infractions liées aux heures de service, en permettant à l'industrie des transporteurs (coûts administratifs) et à la province (inspections et vérifications des installations plus rapides et plus efficaces) de faire des gains en temps, et en générant des économies liées aux fiches journalières sur papier.

Les coûts associés à ce règlement seront assumés par le transporteur pour l'acquisition, l'installation, l'activation et les services de surveillance mensuelle des DCE. À ce jour, aucun DCE n'a été certifié par TC. Les coûts des dispositifs et les coûts annuels sont des estimations; ils ne sont pas confirmés. Le coût de la certification ou la disponibilité des unités auront un impact direct sur le coût.

Coût pour les transporteurs

Le coût pour un transporteur comprend l'achat du dispositif, l'installation, l'activation et la surveillance. La durée de vie moyenne d'un DCE est estimée à 10 ans. Les coûts d'un DCE d'entrée de gamme ou de moyenne gamme pourraient se situer entre 150 et 1 000 dollars, plus les frais d'installation et de service de surveillance mensuelle, ce qui représente environ 30 dollars par mois et par dispositif.

Coûts pour les conducteurs

Les conducteurs pourraient avoir besoin d'une formation pour se familiariser avec la fonctionnalité d'un DCE et pour être en mesure de lire avec précision et de comprendre la structure de l'affichage ou de l'impression d'un DCE à des fins de vérification de la conformité. L'industrie estime que le coût moyen de la formation d'un conducteur serait de 48 dollars par conducteur.

Coût pour le gouvernement

Les inspecteurs routiers et les vérificateurs doivent recevoir une formation concernant les DCE. Les coûts de formation seront absorbés dans le coût des activités ordinaires et n'ajouteront pas de dépenses supplémentaires.

Avantages

Économies relatives au travail administratif

Les rapports des DCE seront automatiquement transmis et stockés. Le personnel de bureau n'aura donc plus besoin de traiter manuellement les fiches sur papier. En moyenne, il faut environ 3,5 minutes pour classer chaque fiche journalière sur papier reçue d'un conducteur. TC a déterminé que cela entraînera un gain de temps annuel de 14 heures (3,5 minutes x 240 fiches par jour/60 minutes par heure). En multipliant ce gain de temps par un taux de salaire horaire estimé à 26,04 \$ pour le personnel de bureau, on obtient une économie annuelle de 365 \$ par conducteur.

Gain de temps grâce à l'élimination des fiches journalières sur papier

Les DCE peuvent réduire le temps actuellement nécessaire à un conducteur pour tenir à jour des fiches journalières sur papier. TC a effectué une analyse sur les gains en temps réalisés par les conducteurs pour remplir un rapport d'activités à l'aide d'un DCE par rapport au temps nécessaire pour remplir une fiche journalière sur papier. Le gain de temps était de quatre minutes et demie par conducteur qui remplit une fiche sur papier.

Un DCE pourrait également demander moins de temps aux organismes d'application de la loi pour examiner le rapport d'activités d'un conducteur en permettant aux inspecteurs et aux vérificateurs de détecter rapidement de possibles infractions. Le temps nécessaire aux inspecteurs pour vérifier un rapport d'activités à l'aide d'un DCE est de 14 minutes, comparativement à 17 minutes pour vérifier une fiche journalière sur papier. Les économies générées par la réduction du temps d'examen d'un DCE se traduiraient par une économie de 1,88 \$ par inspection.

Fatigue ressentie par un conducteur

La fatigue que peut ressentir un conducteur est reconnue au Canada et à l'échelle mondiale comme un facteur de risque important associé aux collisions de véhicules à moteur. La fatigue chez les conducteurs de véhicules utilitaires est d'autant plus importante que les gros camions et les autobus impliqués dans des collisions peuvent causer des blessures plus graves et des décès plus fréquents que les véhicules de tourisme. Afin d'atténuer le risque de fatigue, la réglementation relative aux heures de service limite le temps de service et de conduite d'un conducteur et exige des périodes minimales de repos en dehors des heures de service afin de réduire le nombre de collisions, de blessures et de décès liés à la fatigue. En Ontario, 20 % des collisions étaient directement liées à la fatigue des conducteurs. L'utilisation de DCE réduira la non-conformité avec la réglementation sur les heures de service et donc la fatigue des conducteurs.

Concurrence déloyale

Les transporteurs et les conducteurs qui exercent des activités au-delà des limites d'heures de service peuvent également avoir un avantage concurrentiel sur ceux qui ne le font pas, en raison de l'augmentation de la productivité obtenue grâce aux heures d'activité supplémentaires.

Économies en rapport avec le journal de bord sur papier

Les DCE élimineront la nécessité de tenir à jour des journaux de bord sur papier. Un approvisionnement d'un mois en fiches journalières coûte en moyenne 3,50 \$, pour un total annuel de 42 \$ par conducteur. Il faut aussi considérer les avantages environnementaux comme une consommation réduite de papier et l'impact dans les sites d'enfouissement.

Réduction de la durée des périodes de mise hors service

Un DCE peut réduire les cas de non-conformité en enregistrant automatiquement le temps de conduite, en augmentant la précision du rapport d'activités et en faisant en sorte qu'il soit plus difficile de dépasser les heures de conduite autorisées. Certaines infractions pourraient générer une mise hors service des véhicules utilitaires; il est alors interdit à leur conducteur de conduire son véhicule pour une période donnée.

Avantages additionnels

- Amélioration de l'harmonisation avec TC et les autres provinces et territoires;
- Amélioration de la capacité des transporteurs à transporter des marchandises ou des passagers;
- Augmentation de la satisfaction des clients grâce à la réduction des retards en raison d'une diminution des mises hors service:
- Attentes du public satisfaites en matière de sécurité des transports en Ontario;
- Amélioration de la qualité de vie des conducteurs.